



6 % d'augmentation, le nouveau gouvernement n'aurait-il pas compris ?

Rubrique : actualités - Date : jeudi 28 juin 2012

source : [Le paquet de cigarettes coûtera 6% de plus en septembre](#) Le ministre délégué au Budget, Jérôme Cahuzac, a confirmé mardi 26 juin la hausse de 6% du prix du tabac décidée par le gouvernement précédent pour le mois de septembre.

Cette hausse, qui se traduira par une augmentation de 30 à 40 centimes par paquet pour les consommateurs, fait débat : trop modérée pour les associations de lutte contre le tabagisme, elle conduirait au contraire, pour les buralistes, à une hausse de la contre-bande et des achats à l'étranger, grevant d'autant les comptes publics.

A l'automne, il faudra déboursier au moins 6 euros pour s'acheter un paquet de cigarettes : le gouvernement a confirmé une augmentation en septembre d'environ 6% des prix des tabacs, soit 30, voire 40 centimes par paquet, alors que les ventes sont en baisse. Pour les marques les plus chères, dont la plus vendue (près de 25% de parts de marché), il faudra déboursier 6,50 ou 6,60 euros.

La hausse du prix du tabac est l'une des mesures envisagées par le gouvernement pour boucler le budget 2012, a indiqué le ministre délégué au Budget, Jérôme Cahuzac, précisant que le gouvernement s'en tiendrait à l'augmentation prévue par son prédécesseur.

« Il est prévu une hausse du tabac de 6% au mois de septembre, c'est dans le plan de hausse qui avait été prévu par le gouvernement précédent en accord avec la filière. Ce plan sera respecté », a déclaré M. Cahuzac sur BFMTV. Une augmentation de 6% représente 34 centimes pour les cigarettes les moins chères (actuellement à 5,70 euros) et 37 centimes pour les plus chères (6,20 euros). Les anti-tabac réclament une hausse de 10%

Pour les anti-tabac, « c'est une énorme déception ». « C'est un cadeau à l'industrie du tabac ! », estime le Pr Bertrand Dautzenberg, pneumologue président de l'Office français de prévention du tabagisme (OFT).

C'est « une augmentation destinée à accroître les revenus des buralistes et les super-bénéfices des multinationales du tabac », alors que « le tabac est responsable de 73.000 décès par an en France ». « La preuve, poursuit-il, c'est ce que c'est le ministère du Budget qui est aux commandes, pas le ministère de la Santé ».

Réaction similaire de Gérard Audureau de l'association Droit des non-fumeurs (DNF) qui fustige « une hausse purement budgétaire, qui n'a rien à voir avec la santé publique, et va pénaliser les ménages les plus pauvres ». Les anti-tabac s'accordent pour réclamer des hausses de prix d'au moins 10%.